

Questions de la Déclaration d'intérêt

Étape 1 : La Déclaration d'intérêt (DI)

La Déclaration d'intérêt (DI) a pour but de fournir au personnel de la Fondation Trillium de l'Ontario (FTO) les renseignements nécessaires pour évaluer votre projet et votre groupe. La DI est la première étape de la demande de subvention.

On répond à la plupart des questions en sélectionnant des réponses à partir d'un menu déroulant. La DI comprend quelques questions à développement où vous pouvez nous donner des détails sur votre groupe et le travail que vous avez dirigé à ce jour. Vous devez également remplir et soumettre un Plan de projet et une Feuille de travail de budget dans le cadre de la DI.

Le personnel de la FTO évaluera votre admissibilité, votre disposition à élargir votre travail, l'impact potentiel de votre projet, ainsi que la mesure dans laquelle vous comprenez les besoins, les intérêts et les expériences des parents, tuteurs et personnes responsables avec lesquels vous voulez travailler.

Étape 2 : La demande de subvention (si présélectionné)

Si votre DI est retenue, votre groupe sera présélectionné et invité à remplir et soumettre la demande de subvention d'innovations pour les familles avec un organisme mentor (OM).

Au stade de la demande de subvention, vous pourrez seulement modifier ou mettre à jour vos réponses aux questions marquées du symbole suivant : >>>

Se préparer à soumettre la demande

- Apprenez-en davantage sur la [Subvention d'élargissement d'innovations pour les familles](#) et sur la façon de soumettre une demande.
- Le FPJ offre des webinaires complets sur les subventions expérimentales et les subventions d'élargissement d'innovations pour les familles, ainsi que des appels d'encadrement individuels.
- Communiquez avec l'équipe du FPJ à yof@otf.ca pour discuter de votre projet et obtenir le soutien dont vous avez besoin.

ONGLET 1 : TYPE DE SUBVENTION

Si votre groupe est présélectionné, vous ne pourrez pas modifier ou mettre à jour vos réponses dans cette section de la demande de subvention.

1. La source Innovations pour les familles comporte deux types de subventions différents. Chaque type de subvention a un objectif et des critères d'admissibilité différents. Quel type de subvention vous intéresse? (Cochez une seule case.)

- ☐ Subvention expérimentale d'innovations pour les familles
- ☐ Subvention d'élargissement d'innovations pour les familles

CONSEIL :

Une subvention expérimentale d'innovations pour les familles est une occasion pour les groupes de tester une nouvelle idée, d'élaborer une stratégie relative à un enjeu dans leur communauté ou de faire une recherche sur un enjeu qui importe au groupe.

Une subvention d'élargissement d'innovations pour les familles s'adresse à des groupes bien établis qui ont déjà offert les activités fondamentales d'un projet durant une période de deux ans. Ces groupes peuvent démontrer la réussite du modèle qu'ils élargissent. Si vous n'êtes pas certains du type de subvention qui convient à votre groupe, envoyez-nous un courriel à yof@otf.ca.

Type de projet

2. Le financement des subventions d'élargissement d'innovations pour les familles vise des objectifs précis. Comment élargirez-vous ce projet? L'élargissement de ce projet vise principalement à : (Cochez une seule case.)

- ☐ Améliorer la qualité des expériences des parents, tuteurs et personnes responsables **afin d'accroître l'impact** d'un projet actuel.
- ☐ Élargir un projet actuel pour **avoir un impact sur plus** de parents, tuteurs et personnes responsables.

3. Votre groupe a-t-il réalisé les activités fondamentales du projet durant au moins deux ans? (Cochez une seule case.)

- ☐ OUI
- ☐ NON

[Si « NON » sélectionné] :

Les subventions d'élargissement s'adressent aux groupes qui ont déjà offert les activités fondamentales d'un projet durant une période de deux ans. Cela signifie que le groupe a l'habitude de réaliser du travail ensemble et que toutes les activités fondamentales ont déjà été mises en œuvre durant au moins deux ans. Cela assure que le groupe dispose d'une base solide pour élargir le projet. Votre groupe pourrait être admissible à une subvention expérimentale s'il s'agit d'une nouvelle idée ou si vous êtes aux premiers stades de mise en œuvre dans votre communauté. Envoyez-nous un courriel à yof@otf.ca pour obtenir plus d'information.

ONGLET 2 : PROFIL DU GROUPE

Si votre groupe est présélectionné, vous ne pourrez pas modifier ou mettre à jour vos réponses dans cette section de la demande de subvention.

Nom du groupe et informations sur le contact

4. Entrez les détails sur votre groupe :

- Nom du groupe
- Adresse
- Téléphone
- Courriel

5. Entrez les coordonnées de votre contact principal :

- Nom du contact pour le projet
- Téléphone du contact pour le projet
- Courriel du contact pour le projet

CONSEIL : Cette personne doit être un membre principal du groupe et incluse dans le Tableau des membres principaux.

6. Entrez les coordonnées de votre contact secondaire :

- Nom du contact pour le projet
- Téléphone du contact pour le projet
- Courriel du contact pour le projet

CONSEIL : Cette personne doit être un membre principal du groupe et incluse dans le Tableau des membres principaux.

Présence en ligne

7. Si votre groupe est actif dans les médias sociaux, fournissez les pseudonymes que vous utilisez. Par exemple, « @ONTrillium » est le pseudonyme de la FTO sur Twitter.

CONSEIL : Dans le cadre du processus d'évaluation, la FTO examine la présence en ligne de tous les demandeurs pour s'assurer qu'ils ne participent pas à des activités non admissibles. Cela inclut :

- La plupart des activités du groupe visent à faire modifier des lois ou des politiques gouvernementales, notamment les discussions relatives aux politiques publiques et leur élaboration.
- Les activités politiques appuyant un parti politique, un représentant élu ou un candidat à une fonction publique, ou s'y opposant.

Pour obtenir plus d'information sur les activités admissibles et non admissibles, examinez la [Politique d'admissibilité](#) de la FTO.

Structure du groupe

8. Sélectionnez le type d'organisme qui décrit le mieux votre organisme/groupe. (Cochez une seule case.)

- ☐ Groupe communautaire **n'étant pas enregistré** en tant qu'organisme de bienfaisance ou organisme sans but lucratif constitué en société
- ☐ Organisme ou fondation de bienfaisance **enregistrés auprès de** l'Agence du revenu du Canada
- ☐ Organisme **constitué en société en tant qu'organisme sans but lucratif** sans capital-actions dans une province ou un territoire du Canada. (Cela inclut un conseil d'une communauté fonctionnant en vertu de la charte de la *Métis Nation of Ontario* ou des communautés inuites qui sont enregistrées en tant que société sans but lucratif sans capital-actions au Canada.)
- ☐ Première Nation

CONSEIL :

- Les organismes sans but lucratif constitués en société peuvent être admissibles à soumettre une demande de subvention de la source Innovations pour les familles. Nous aurons besoin de renseignements additionnels pour procéder à cette évaluation.
- Les organismes de bienfaisance enregistrés ne sont pas admissibles à la source Innovations pour les familles.

- Les Premières Nations sont admissibles à soumettre une demande de subvention de la source Innovations pour les familles lorsque plus de 50 % des membres principaux du groupe sont des membres de la communauté qui ne font pas partie d'un bureau de bande ou d'un conseil de bande.

Si vous ne savez pas comment répondre à cette question, envoyez un courriel à l'équipe du FPJ à yof@otf.ca. Si vous ne savez pas comment répondre à cette question, envoyez un courriel à l'équipe du FPJ à yof@otf.ca.

[Si « Groupe communautaire non constitué en société » sélectionné] :

- En quelle année votre groupe s'est-il formé?

CONSEIL : Les groupes soumettant une demande de subvention d'élargissement sont bien établis et ont au moins deux années d'expérience en travail collaboratif pour réaliser les activités fondamentales du projet. Les groupes qui sont nouvellement formés devraient envisager de soumettre une demande de subvention expérimentale.

[Si « Constitué en société » sélectionné] :

- Fournissez votre numéro d'entreprise.
- Fournissez votre année de constitution en société.
- En tant qu'organisme sans but lucratif constitué en société, avez-vous géré des fonds de façon autonome, sans avoir de soutien administratif d'un organisme mentor, d'une plateforme, d'un fiduciaire et/ou d'un organisme de bienfaisance? (Cochez une seule case.)

☐ OUI

☐ NON

CONSEIL :

Cochez « OUI » si vous avez reçu des fonds directement du bailleur de fonds au compte commercial de votre organisme, que vous avez géré ces fonds pour toute la durée d'un projet et que vous avez rendu des comptes aux bailleurs de fonds concernant l'utilisation de ces fonds.

Cochez « NON » si vous avez obtenu du financement pour un projet, mais que ces fonds étaient administrés par un autre organisme.

[Si « Constitué en société » et « Géré nos propres fonds » sélectionnés] :

- Quel montant de financement avez-vous géré de façon autonome au cours du dernier exercice (2022)?

- Quel montant de financement avez-vous géré de façon autonome au cours de l'avant-dernier exercice (2021)?

CONSEIL : Pour être admissible à la source Innovations pour les familles, votre organisme sans but lucratif constitué en société ne peut pas avoir géré plus de 50 000 \$ de façon autonome au cours de chacun des deux derniers exercices.

- **Exemple 1 :** Au dernier exercice, vous avez géré 25 000 \$ de façon autonome, et à l'avant-dernier exercice, vous avez géré 5 000 \$ de façon autonome. Vous pouvez poursuivre votre DI.
- **Exemple 2 :** Au dernier exercice, vous avez géré 50 000 \$ de façon autonome, et à l'avant-dernier exercice, vous avez géré 50 000 \$ de façon autonome. Vous pouvez poursuivre votre DI.
- **Exemple 3 :** Au dernier exercice, vous avez géré 70 000 \$ de façon autonome, et à l'avant-dernier exercice, vous avez géré 25 000 \$ de façon autonome. Vous n'êtes pas admissibles à soumettre une demande de subvention de la source Innovations pour les familles.

Nous pouvons vous aider si vous ne savez pas comment répondre à ces questions. Envoyez-nous un courriel à yof@otf.ca.

Expériences du groupe

9. Dites-nous comment et pourquoi votre groupe a été formé, et quels sont vos liens avec la communauté. (Max. 300 mots)

CONSEIL : Étant donné que vous avez de l'expérience dans la prestation de programmes à des parents, tuteurs et/ou personnes responsables dans votre communauté, donnez-nous un ou deux exemples d'activités précédentes que votre groupe a réalisées. Qu'est-ce qui motive votre groupe à continuer d'offrir des programmes dans votre communauté?

10. Votre groupe ou des membres de votre groupe ont-ils reçu du financement au cours des cinq dernières années? Incluez les fonds reçus de subventions du FPJ actuelles ou précédentes. (Cochez une seule case.)

- ☐ OUI
☐ NON

[Si « OUI » sélectionné] :

- Mentionnez l'année, la source et le montant.

CONSEIL : Par exemple :

- 2013 | Bailleur de fonds X | 5 000 \$
- 2014 | Don d'un membre de la communauté | 1 000 \$

ONGLET 3 : LEADERS DU PROJET

»» 11. Les membres principaux de votre groupe sont ou ont de l'expérience avec :
(Cochez seulement les cases qui s'appliquent aux membres principaux de votre groupe.)

CONSEIL : Cochez seulement les identités et expériences vécues qui s'appliquent aux membres principaux de votre groupe. Si vous êtes un organisme sans but lucratif enregistré, cela inclut aussi les membres de votre conseil d'administration.

Lorsque vous sélectionnez « Autochtones » (Premières Nations, Métis ou Inuits), les membres peuvent être de communautés urbaines, rurales et dans les réserves.

- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables autochtones
 - ☐ Premières Nations
 - ☐ Métis
 - ☐ Inuits
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables noirs
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables racialisés
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables nouveaux arrivants
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables francophones
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants étant des personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et/ou en questionnement, intersexuées, asexuelles (2SLGBTQIA+)
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants ayant un handicap ou des besoins spéciaux
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables vivant dans des collectivités rurales, éloignées et/ou nordiques
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants ayant des démêlés avec la justice ou étant à risque d'en avoir
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables ayant affaire aux services du bien-être de l'enfance ou risquant d'y avoir affaire
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables en situation de faible revenu
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables étant sans-abri ou à risque de l'être
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables dont les enfants ont abandonné leurs études ou sont à risque de le faire
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants ayant des besoins en santé mentale et/ou des dépendances

- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables dont les enfants ne sont pas engagés dans des programmes éducatifs, d'emploi ou de formation et/ou sont à risque de ne pas l'être
- ☐ Aucun de ces choix

CONSEIL : Le travail communautaire signifie du travail dirigé et inspiré par la communauté. Les identités et les expériences de vie partagées sont cruciales dans notre conception du terme « communautaire ». Cette source permet aux parents, tuteurs et personnes responsables de s'organiser relativement aux enjeux auxquels ils font face, ainsi que de fournir des solutions en élargissant leur projet. Il est requis que les membres principaux du groupe partagent les identités et les expériences des parents, tuteurs et personnes responsables qu'ils espèrent engager.

[Si « Noirs » est coché] :



- Votre groupe est-il dirigé par des Noirs? (Cochez une seule case.)

☐ OUI ☐ NON

[Si « Autochtones » est coché] :



- Votre groupe est-il dirigé par des Autochtones? (Cochez une seule case.)

☐ OUI ☐ NON

CONSEIL : Apprenez-en davantage sur les [Définitions de groupes, d'organismes et de collaborations noirs et autochtones](#) du FPJ.

»» Tableau des membres principaux

12. Remplissez le Tableau des membres principaux.

Remplissez chaque colonne pour chaque membre principal de votre groupe. Un membre principal d'un groupe est une personne qui joue ou jouera un rôle actif dans la prise de décisions et la planification relatives à votre groupe, la réalisation des activités du projet, l'administration du projet, etc.

Décrivez les rôles et responsabilités que les personnes auront, ainsi que les connaissances, l'expérience vécue et les compétences qu'elles apportent. Si votre groupe est un organisme sans but lucratif constitué en société, vous devez inclure les membres de votre conseil d'administration dans le Tableau des membres principaux.

À noter : Plus de 50 % des membres principaux de votre groupe doivent avoir une relation sans lien de dépendance entre eux. Si vous êtes enregistré en tant qu'organisme sans but lucratif, cela inclut les membres de votre conseil d'administration. Cela signifie que les

membres du conseil d'administration et les membres de la direction ne sont pas mariés ou liés entre eux, ne travaillent pas en tant que partenaires d'affaires ou ne sont pas autrement dans une relation où les intérêts peuvent être compromis.

Nom du membre principal du groupe	Courriel	Êtes-vous un parent, un tuteur ou une personne responsable d'un enfant ou d'un jeune?	Travaillez-vous pour l'organisme qui sera votre organisme mentor (OM) / organisme fiduciaire?	Décrivez votre rôle et vos responsabilités dans le groupe et dans ce projet. Travaillez-vous en tant que membre du personnel dans ce projet? [Max. 150 mots]	Dans la mesure où vous êtes à l'aise et en mesure de le faire, décrivez-nous les expériences vécues et les connaissances que vous apportez et qui sont pertinentes à ce projet. [Max. 150 mots]	Faites-nous part de l'expérience professionnelle ou de bénévolat ainsi que de compétences qui sont pertinentes à ce projet. [Max. 150 mots]
Prénom et nom de famille		Oui / Non	Oui / Non	Exemple : Relations avec les bénévoles et services aux membres. Je superviserai et coordonnerai les bénévoles qui feront partie des cercles de soutien et des ateliers de formation. Je recruterai les bénévoles qui seront mentors et facilitateurs d'ateliers. Je les orienterai aussi à notre groupe et projet. Je travaillerai à temps partiel (~7 heures par semaine en moyenne).	Exemple : Je suis une membre fondatrice de notre organisme et je me concentre sur le recrutement et l'orientation de nos nouveaux membres. Au moment où je suis arrivée de la Jamaïque, je n'avais pas beaucoup de ressources ni de soutiens lorsque j'élevais mes deux fils. Je me suis rendu compte que quand j'ai rencontré d'autres mères ou parents noirs dans des situations semblables, je me suis sentie appuyée. Voilà pourquoi j'ai créé ce groupe pour des mères nouvelles arrivantes noires.	Exemple : Le fait de diriger notre groupe et d'organiser les cercles de soutien et les ateliers de formation m'a aidée à être organisée et à apprendre comment réseauter. J'ai fait augmenter l'adhésion à notre groupe de cinq personnes dans les trois premiers mois. Je recrute et forme des bénévoles grâce à mon travail de bénévolat à mon centre communautaire local (quatre dernières années). J'ai des compétences administratives solides grâce à mon travail quotidien (utilisation d'Excel pour gérer les données du programme et le budget du bureau).

ONGLET 4 : IDÉE DE PROJET

Description de l'enjeu et de l'idée

13. Décrivez le projet que votre groupe réalise actuellement. Décrivez toutes les activités fondamentales. (Max. 350 mots)

Si votre groupe est présélectionné, vous ne pourrez pas modifier ou mettre à jour vos réponses à cette question.

CONSEIL : Pour être admissibles à une subvention d'élargissement, ce projet et toutes les activités fondamentales doivent avoir été testés durant au moins deux ans. Décrivez toutes les activités fondamentales que votre groupe a réalisées.

- Comment avez-vous réalisé ces activités?
- À quelle fréquence avez-vous réalisé ces activités?
- Combien de parents, tuteurs et personnes responsables avez-vous engagés dans chaque activité?

Dites-nous comment votre groupe prévoit élargir le projet à partir de sa forme actuelle. (Max. 350 mots)

CONSEIL :

- Si vous choisissez « **Améliorer la qualité des expériences des parents, tuteurs et personnes responsables afin d'accroître l'impact d'un projet actuel.** », décrivez ce que vous ferez pour améliorer le projet actuel et les activités fondamentales afin d'accroître l'impact sur vos bénéficiaires.
- Si votre groupe choisit « **Élargir un projet actuel pour avoir un impact sur plus de parents, tuteurs et personnes responsables.** », dites-nous combien de parents, tuteurs et personnes responsables vous engagez actuellement par année et combien vous prévoyez en engager annuellement grâce à l'élargissement de votre projet. Dites-nous comment votre programme sera adapté pour engager plus de parents, tuteurs et personnes responsables que vous le faites actuellement.

Soyez spécifiques et clairs en décrivant les changements que vous apporterez au modèle actuel afin d'améliorer ou d'élargir le projet comparativement à sa forme actuelle.

14. Quels besoins ou enjeux votre groupe tente-t-il d'aborder grâce à ce projet? (Max. 350 mots)

CONSEIL : En répondant à cette question, tenez-compte de ce qui suit :

- Quels obstacles et enjeux systémiques votre groupe tente-t-il d'aborder?

- Y a-t-il des choses dans votre communauté que vous souhaitez améliorer ou protéger?
- Y a-t-il des lacunes que vous tentez de combler?

Lieu du projet

»» 15. Où les activités du projet se dérouleront-elles? (Cochez une seule case.)

- ☐ Dans la région du Grand Toronto (RGT)
- ☐ À l'extérieur de la région du Grand Toronto (RGT)
- ☐ Dans la RGT et à l'extérieur de la RGT

CONSEIL : La RGT inclut seulement Toronto, Halton, Durham, Peel et York. Elle n'inclut pas Hamilton.

Sélectionnez la région où **la plupart** de vos activités se dérouleront.

Si votre projet se réalise principalement en ligne ou virtuellement, cochez les régions qui sont les plus cruciales à la réussite de votre projet. Par exemple, si votre projet vise à élargir une plateforme virtuelle visant à établir des liens sociaux entre les jeunes des Premières Nations vivant dans des collectivités éloignées, cochez « À l'extérieur de la région du Grand Toronto ».

»» 16. Dans quelle région de subventions de la FTO votre projet aura-t-il le plus grand impact?

Trouvez votre [région de subventions et division de recensement](#). (Cochez toutes les cases appropriées.)

- ☐ Nord-Ouest
- ☐ Algoma, Cochrane, Manitoulin, Sudbury
- ☐ Muskoka, Nipissing, Parry Sound, Timiskaming
- ☐ Champlain (région d'Ottawa)
- ☐ Quinte, Kingston, Rideau
- ☐ Grand River
- ☐ Waterloo, Wellington, Dufferin
- ☐ Hamilton
- ☐ Niagara
- ☐ Grey, Bruce, Huron, Perth
- ☐ Essex, Kent, Lambton
- ☐ Thames Valley
- ☐ Halton-Peel
- ☐ Simcoe-York
- ☐ Durham, Haliburton, Kawartha, Pine Ridge
- ☐ Toronto

»» 17. Choisissez les divisions de recensement pour indiquer les régions plus précises où les activités de votre projet se dérouleront. Trouvez votre [région de subventions et division de recensement](#). (Cochez au moins une case.)

- | | | | |
|---|---|---|---|
| ☐ Algoma | ☐ Comté de Brant | ☐ Comté de Renfrew | ☐ Comté de Lennox et Addington |
| ☐ Sudbury | ☐ Haldimand-Norfolk | ☐ Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry | ☐ Comté de Prince Edward |
| ☐ Cochrane | ☐ Comté de Bruce | ☐ Municipalité régionale de Durham | ☐ Municipalité régionale de Peel |
| ☐ Manitoulin | ☐ Comté de Grey | ☐ Kawartha Lakes | ☐ Comté de Simcoe |
| ☐ Grand Sudbury | ☐ Comté de Huron | ☐ Comté de Northumberland | ☐ Municipalité régionale de York |
| ☐ Muskoka | ☐ Comté de Perth | ☐ Peterborough | ☐ Comté de Dufferin |
| ☐ Nipissing | ☐ Municipalité régionale de Niagara | ☐ Comté de Haliburton | ☐ Municipalité régionale de Waterloo |
| ☐ Parry Sound | ☐ Hamilton | ☐ Comté de Frontenac | ☐ Comté de Wellington |
| ☐ Timiskaming | ☐ Comté d'Elgin | ☐ Comté de Hastings | ☐ Toronto |
| ☐ Kenora | ☐ Comté de Middlesex | ☐ Comté de Lanark | |
| ☐ Rainy River | ☐ Comté d'Oxford | ☐ Comtés unis de Leeds et Grenville | |
| ☐ Thunder Bay | ☐ Ottawa | | |
| ☐ Comté d'Essex | ☐ Comtés unis de Prescott et Russell | | |
| ☐ Chatham-Kent | | | |
| ☐ Comté de Lambton | | | |

CONSEIL : Sélectionnez la collectivité où votre groupe travaillera et aura le plus grand impact.

»» 19. Sélectionnez la taille de la collectivité sur laquelle votre projet se concentrera principalement. (Cochez une seule case.)

- ☐ Collectivités rurales ou de petite taille (20 000 ou moins)
- ☐ Collectivités de taille moyenne (20 001 – 100 000)
- ☐ Centres urbains et banlieues métropolitaines (plus de 100 000)

CONSEIL : Si vous avez un impact sur plusieurs collectivités, choisissez celle où la plus grande partie du travail s'effectuera.

Téléversement de documents justificatifs

20. Téléversez des photos ou documents. (Optionnel)

CONSEIL : Vous pouvez téléverser jusqu'à cinq (5) photos ou documents, ou fournir un lien à des photos, afin de mieux expliquer votre projet. Incluez une brève description de chaque photo.

ONGLET 5 : IMPACT DU PROJET

Description de l'enjeu et de l'idée

» 21. Sélectionnez l'effet prioritaire du FPJ qui est le plus compatible avec le changement que vous voulez réaliser grâce à ce projet. (Cochez une seule case.)

- ☐ Aider les parents, tuteurs et personnes responsables à accéder aux ressources de stabilité économique et à les utiliser
- ☐ Aider les parents, tuteurs et personnes responsables à accéder facilement aux systèmes ayant une incidence sur le bien-être de la famille, ainsi qu'à les utiliser et les influencer efficacement
- ☐ Créer des espaces sécuritaires pour les parents, tuteurs et personnes responsables autochtones et/ou noirs pour qu'ils puissent renforcer leurs relations, établir des liens communautaires et culturels solides, ainsi que guérir de leurs traumatismes

» 22. Identifiez les populations qui sont les bénéficiaires principaux de votre projet à l'aide de la liste ci-dessous. Vos bénéficiaires principaux sont vos « parents, tuteurs et personnes responsables du FPJ ». (Cochez au moins une case.)

CONSEIL : Cochez seulement les identités et expériences vécues des parents, tuteurs et personnes responsables (vos bénéficiaires) que vous cherchez spécifiquement à engager et que votre programme vise à avantager.

Lorsque vous sélectionnez « Autochtones » (Premières Nations, Métis ou Inuits), les membres peuvent être de communautés urbaines, rurales et/ou dans les réserves.

- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables autochtones (c.-à-d. Premières Nations, Métis et Inuit)
 - ☐ Familles des Premières Nations
 - ☐ Familles métisses
 - ☐ Familles inuites
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables noirs
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables racialisés
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables nouveaux arrivants
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables francophones
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants étant des personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et/ou en questionnement, intersexuées, asexuelles (2SLGBTQIA+)
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants ayant un handicap ou des besoins spéciaux
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables vivant dans des collectivités rurales, éloignées et/ou nordiques

- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants ayant des démêlés avec la justice ou étant à risque d'en avoir
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables ayant affaire aux services du bien-être de l'enfance ou risquant d'y avoir affaire
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables en situation de faible revenu
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables étant sans-abri ou à risque de l'être
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables dont les enfants ont abandonné leurs études ou sont à risque de le faire
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants ayant des besoins en santé mentale et/ou des dépendances
- ☐ Parents, tuteurs et personnes responsables dont les enfants ne sont pas engagés dans des programmes éducatifs, d'emploi ou de formation ou sont à risque de ne pas l'être

23. Parlez-nous davantage des parents, tuteurs et personnes responsables que votre groupe engagera grâce à ce projet. Quelles sont leurs expériences vécues? Comment sont-ils touchés par les enjeux que vous aimeriez aborder? (Max. 300 mots)

24. Comment joignez-vous et engagez-vous actuellement les parents, tuteurs et personnes responsables sélectionnés dans votre projet? (Max. 300 mots)

Description de l'impact

»» **25. Quels sont les changements les plus importants que vous prévoyez constater chez vos parents, tuteurs et personnes responsables sélectionnés? Concentrez-vous sur les changements qui peuvent être réalisés grâce aux activités de votre projet.**

Déterminez au moins trois changements, jusqu'à un maximum de six. (Max. 50 mots par changement)

CONSEIL : Chaque énoncé de changement doit être clair et concis et refléter ce qui sera réalisé ou amélioré lorsque votre groupe réalisera son projet.

Certains changements peuvent survenir presque immédiatement et d'autres peuvent survenir un peu plus tard. Certains exemples de changements immédiats sont des changements relatifs aux connaissances, aux niveaux de compétences ou aux attitudes des personnes. D'autres types de changements peuvent nécessiter plus de temps. Par exemple, des changements relatifs au comportement, aux relations ou au leadership.

Utilisez des mots exprimant le changement, comme : accru, amélioré, renforcé, élargi, évité, diminué, etc. Après avoir écrit vos énoncés de changements, passez-les en revue pour vous assurer que vous pouvez tous les réaliser grâce aux activités de votre projet.

- **Exemple :** Les parents, tuteurs et personnes responsables autochtones ont accru leurs connaissances culturelles et leur compréhension des cérémonies et des activités traditionnelles.
- **Exemple :** Les parents, tuteurs et personnes responsables noirs ont accru leurs connaissances des politiques, des droits, des règlements et des structures des systèmes judiciaire et pénal.
- **Exemple :** Les mères nouvelles arrivantes sauront comment faire des recherches et s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur (université, collège, etc.).



26. Combien de parents, tuteurs et/ou personnes responsables prévoyez-vous toucher directement au cours de votre subvention?

CONSEIL : Incluez seulement le nombre de parents, tuteurs et personnes responsables qui participeront aux activités de votre projet. Comptez une personne seulement une fois, même si vous avez plusieurs points de contact avec elle. Si votre financement est approuvé, ce nombre sera inclus dans le Contrat de subvention.

- **Exemple :** Vous avez du financement pour 2 ans. Votre projet se déroule selon un cycle de 10 semaines. Vous prévoyez que 15 mères participeront à chaque cycle. Vous prévoyez offrir 2 cycles par année. Le nombre de personnes sur lesquelles vous aurez un impact est 60 (15 mères x 2 cycles par année x 2 années de financement).

ONGLET 6 : PROCESSUS

Durée de la demande

»» 27. Quelle est la durée de la demande? (Cochez une seule case.)

- ☐ 2 ans
☐ 3 ans

CONSEIL : Il s'agit du nombre total d'années où vous recevrez du financement si votre demande est approuvée.

Plan de projet et Feuille de travail de budget

Élaborez votre Plan de projet et votre Feuille de travail de budget en ayant à l'esprit la date de début suivante. Date de début du projet : 1^{er} mars 2024

»» 28. Remplissez le Plan de projet.

CONSEIL : Le Plan de projet est un outil servant à planifier toutes les activités fondamentales et les étapes importantes de votre projet. Tentez de prévoir toutes les activités fondamentales et les étapes importantes. Prenez votre temps pour effectuer cette tâche, parce que cela vous aidera à élaborer le budget.

Si vous ne savez pas comment remplir ce document, consultez l'[Exemple de Plan de projet](#). Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à yof@otf.ca.

»» 29. Remplissez la Feuille de travail de budget.

Selon votre Feuille de travail de budget remplie, vous demandez xx.
(Ce montant est entré automatiquement en fonction des informations soumises dans la Feuille de travail de budget.)

CONSEIL : La Feuille de travail de budget est un outil permettant d'élaborer un budget pour toutes les dépenses de votre projet. Tentez de prévoir toutes les dépenses. **Notez qu'un minimum de 2 000 \$ par année et un maximum de 4 000 \$ par année peuvent être dépensés en renforcement de la capacité.**

Évitez les guillemets (« ... ») dans les champs du budget (y compris les Notes) parce que le système ne sauvegardera pas votre travail s'il détecte les guillemets. Si vous ne savez pas comment remplir ce document, consultez l'[Exemple de Feuille de travail de budget](#). Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à yof@otf.ca.

ONGLET 7 : RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MENTOR (OM)

»» 30. Votre groupe a-t-il identifié un organisme mentor pour ce projet? (Cochez une seule case.)

☐ OUI ☐ NON

[Si « NON »] :

- Avez-vous besoin d'information ou de soutien pour trouver un organisme mentor? (Cochez une seule case.)

☐ OUI ☐ NON

[Si « OUI »] :

- Quel est le nom et quelles sont les coordonnées du contact de l'organisme qui a accepté d'être votre organisme mentor?

- ☐ Nom de l'organisme
- ☐ Coordonnées et poste du contact
- ☐ Téléphone
- ☐ Courriel

ONGLET 8 : ATTESTATIONS DU GROUPE

- ☐ Nous attestons que la majorité des membres principaux de notre groupe partagent les identités et les expériences des parents, tuteurs et personnes responsables que nous voulons engager grâce à ce projet.
- ☐ Nous attestons que notre groupe comprend au moins trois membres principaux.
- ☐ Nous attestons que plus de 50 % des membres principaux de notre groupe ont une relation sans lien de dépendance entre eux.
- ☐ Nous attestons que toutes les activités de projet se dérouleront en Ontario.
- ☐ Si notre projet est approuvé pour du financement, notre groupe acceptera de participer aux activités de renforcement de la capacité dirigées par le FPJ.
- ☐ Si notre projet est approuvé pour du financement, notre groupe acceptera de participer au processus d'évaluation du FPJ dirigé par un partenaire externe.
- ☐ Si notre projet est approuvé pour du financement, notre groupe acceptera de travailler avec un organisme mentor.
- ☐ Les renseignements contenus dans cette demande ainsi que dans les documents justificatifs sont véridiques, exacts et complets.

Critères d'évaluation de la Déclaration d'intérêt

Le personnel de la FTO utilisera ces critères d'évaluation normalisés pour évaluer votre Déclaration d'intérêt. Cette information vise à vous orienter dans la rédaction de vos réponses.

Aspect d'évaluation 1 : Admissibilité du groupe	
Les leaders du projet reflètent les identités et les expériences des parents, tuteurs et personnes responsables du FPJ avec lesquels et pour lesquels ils travaillent.	OUI/ NON
Le groupe existe indépendamment d'un organisme de plus grande taille (autre organisme sans but lucratif), d'un organisme de bienfaisance ou d'une municipalité, d'une université, d'une école et/ou d'un hôpital.	
La demande est complète et comprend des réponses claires et détaillées.	
Les parents, tuteurs et personnes responsables sont les bénéficiaires directs du projet.	
Le groupe compte au moins trois membres principaux.	
Plus de 50 % des membres principaux du groupe ont une relation sans lien de dépendance entre eux.	
Le groupe n'est pas enregistré comme organisme de bienfaisance.	
Le groupe est un organisme sans but lucratif enregistré.	
Dans ce cas : Les membres du conseil d'administration sont clairement identifiés et reflètent les identités et les expériences des parents, tuteurs et personnes responsables du FPJ servis.	
Le groupe est établi en Ontario.	
Le projet est conforme aux politiques de la FTO .	
Le groupe satisfait les restrictions relatives aux activités politiques de la Politique d'admissibilité de la FTO.	
Le groupe est un groupe non constitué en société ou un organisme sans but lucratif constitué en société, avec des revenus gérés de façon autonome de 50 000 \$ ou moins au cours de l'un ou l'autre des deux derniers exercices.	

Aspect d'évaluation 2 : Personnes	
Leadership communautaire solide ☐ Les membres du groupe ont des antécédents de travail ensemble. ☐ Le groupe démontre que collectivement, il a les compétences et les expériences pour réaliser les activités du projet et l'élargir. ☐ Le groupe démontre qu'il peut administrer efficacement la subvention (planification et soumission annuelles de rapports, gestion de budget, etc.).	40 %
Aspect d'évaluation 3 : Stratégie	
Établissement du contexte (enjeu et idée) ☐ Le groupe démontre clairement et entièrement qu'il a offert les activités durant deux ans à des parents, tuteurs et personnes responsables. ☐ Le groupe a entièrement et clairement décrit comment il prévoit élargir le projet actuel et dans quel but (« Améliorer la qualité des expériences des parents, tuteurs et personnes responsables afin d'accroître l'impact d'un projet actuel. » ou « Élargir un projet actuel pour avoir un impact sur plus de parents, tuteurs et personnes responsables. »). ☐ Le besoin, l'enjeu ou la possibilité sont liés aux obstacles systémiques auxquels les parents, tuteurs ou personnes responsables du FPJ font face. ☐ Les activités fondamentales et le plan proposé originels d'élargir le projet sont une réponse efficace au besoin, à l'enjeu ou à la possibilité que le groupe aborde. ☐ L'idée (incluant le plan d'élargissement) est culturellement enracinée dans les expériences, les besoins et les acquis des parents, tuteurs et personnes responsables du FPJ et a été conçue pour en tenir compte.	60 %
Potentiel d'impact (idée et impact) ☐ Les parents, tuteurs et personnes responsables du FPJ sont les bénéficiaires évidents et directs du projet. ☐ Les changements que le groupe espère apporter peuvent être réalisés grâce à son projet. ☐ Les changements ou les impacts que le groupe espère produire sont compatibles avec son effet prioritaire du FPJ choisi.	